



Femmes

Loi du silence, déni, impunité et abandon des victimes de violences sexuelles règnent encore en maîtres, comme le révèle une enquête récente réalisée par Ipsos pour l'association Mémoire traumatique et victimologie. Les 3^{es} Assises nationales sur les violences sexuelles, qui se sont tenues à Paris en janvier 2016, organisées par l'association SVS (Stop aux violences sexuelles), ont été l'occasion de faire le point sur ces agressions qui dévastent les personnes qui en sont victimes, et impactent également leurs proches et leur descendance.

VIOLENCES SEXUELLES : LES CINQ ERREURS À NE PAS COMMETTRE FACE À UNE VICTIME

L'ampleur des dégâts liés aux violences sexuelles est trop souvent méconnue : des dégâts qualitatifs majeurs impactant tous les registres de la vie d'une personne, avec d'authentiques maladies aiguës ou chroniques, un aspect occulté et sur lequel les médecins et les soignants ne sont pas assez formés ; des dégâts quantitatifs, avec des dizaines de milliers d'enfants victimes d'agressions sexuelles tous les jours dans notre pays et des centaines d'adultes victimes de viols. Les 3^{es} Assises nationales sur les violences sexuelles, qui se sont tenues à Paris en janvier, organisées par l'association SVS (Stop aux violences sexuelles), ont permis de faire le point, deux ans après les 1^{res} Assises, sur le plan d'action de l'association conçu sur cinq ans.

Peu de mobilisation dans les ARS

« Grâce au formidable investissement de ses bénévoles et de ses treize groupes de travail multidisciplinaires, SVS fait peu à peu bouger les lignes, souligne sa présidente, le Dr Violaine Guérin. En 2015, de nombreuses sages-femmes ont participé aux formations dispensées par l'association pour déployer le protocole de prévention de la violence éducative. Des établissements ont mis en place le programme de prévention en milieu scolaire élaboré par un groupe de travail transversal (médecins, thérapeutes, enseignants) », explique le Dr Guérin, qui rappelle « qu'un enfant averti sait se protéger. Il est important d'agir partout où les enfants sont encadrés dans leurs activités. Si le monde sportif reste le plus mobilisé à ce jour tant sur les aspects prévention que thérapeutiques, le monde de la culture

commence à être à l'écoute, et cela nous réjouit ». Violaine Guérin estime que « c'est finalement au niveau de l'Éducation nationale et surtout des structures de santé (ministère, ARS...) que la résistance à l'écoute est la plus grande, alors qu'il y aurait tant de bénéfices à tirer d'une formation active des soignants au dépistage et au soin de ces violences ». Les actions menées par l'association SVS sont multiples, comme la mise à disposition de parcours de soins pour victimes et auteurs, la formation de professionnels de tous secteurs.



Une amnésie traumatique

Ces professionnels doivent être informés que cinq erreurs sont à éviter face à une victime de violences sexuelles :
 – méconnaître les dégâts d'un attouchement. Un attouchement conduit aux mêmes dégâts qu'un viol. Il n'est pas légitime de différencier viol et attouchement, et pour ces deux types d'agression la tolérance zéro doit s'appliquer, comme de nombreux pays l'ont maintenant bien compris et mis en place ;

- méconnaître l'ampleur des dégâts. La violence sexuelle réalise des dégâts aux facettes multiples, conduisant en général à la mort physique et/ou psychique. Elle impacte négativement la vie des êtres humains qui en sont victimes ;
- méconnaître les mécanismes d'amnésie traumatique et les délais d'émergence du traumatisme. Le principal mécanisme de protection psychique est la création d'une amnésie traumatique par des mécanismes neuro-endocriniens. Il est l'une des principales raisons des prises de conscience tardives chez la plupart des victimes. C'est pourquoi la tolérance zéro qui doit s'appliquer aux violences sexuelles doit inclure l'imprescriptibilité sur le plan juridique ;
- faire des violences sexuelles un problème essentiellement féminin. La violence sexuelle concerne hommes et femmes dans des proportions très proches. Les racines de la violence sexuelle se trouvent dans les agressions sexuelles faites aux enfants, garçons et filles ;
- méconnaître la nature d'un auteur de violences sexuelles. Les auteurs sont le plus souvent des victimes d'agressions sexuelles, vécues en général dans l'enfance. Un agresseur enfant envers un enfant a souvent une mauvaise définition des limites, peut vouloir tester ce qui lui a été fait, peut exprimer sa colère et sa haine, peut vouloir agresser pour se venger. Un auteur adulte, ancienne victime, est une personne en souffrance qui exprime sa colère, sa haine, et des envies de meurtre contractées pendant la(les) agression(s) dont il a été victime. •

Dr Philippe Massol

www.stopauxviolencessexuelles.com